MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

N° 14180.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 27 avril 1909.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE & DE SCULPTURE DE BELGIQUE
ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 30 AVR 1909
Sous le N° 5115/51

Messieurs,

Sans suite?

Comme suite à votre lettre du 19 avril écoulé, n° 5115/51, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ratifie la mission dont vous avez chargé six membres de votre Commission en vue de l'examen des portraits d'ALBERT ET D'ISABELLE, de la collection Jackson.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

1908. — 1195. — Becquart-Arien.

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de sculpture, BRUXELLES.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur
Signature le
Copié le
Retour le
Expédié le

Exercice 19
Loi du *Article*

Allocation
Crédit au
Liquidation
Disponible

Chapitre *N°*

Prévision
Crédit au
Liquidation
Disponible

Bruxelles, le 19 - 4 - 1909

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'en sa séance du mardi 13 courant notre Collège a décidé d'envoyer prochainement à Londres une délégation composée de MM. le Comte de Lalaing, Cardon, Hymans, Mellery, Verhaeren et Wauters à l'effet d'examiner les portraits d'Albert et Isabelle de la collection Richard-Jackson à Camberwell, œuvres dont les ~~[illegible]~~ photographies ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ont été soumises à notre Collège. Ces portraits paraissent présenter le plus vif intérêt. ~~Et nous espérons Monsieur le Ministre que vous voudrez bien approuver l'envoi de notre délégation~~.

Le propriétaire serait disposé à les céder ~~les deux tableaux~~ et notre Collège, d'après le rapport de ses délégués, aurait donc la suite à décider de leur ~~[illegible]~~ acquisition. Nous espérons Monsieur le Ministre que vous voudrez bien approuver ~~[illegible]~~ l'envoi de notre délégation et nous vous prions de —

16 avril 1909

Mon cher Secrétaire,

Le propriétaire des peintures est

Mr. Richard C. Jackson. F.S.A.

à Camberwell.

Je m'occupe du Grimani

T. à vous.

H. H.

CARTE POSTALE

POSTKAART

(Côté réservé à l'adresse. — *Zijde voor het adres alleen.*)

(2)

Monsieur H. Pierens Gerard
Secrétaire des Musées royaux
2 Place de Musée
Bruxelles

(2) Cette inscription peut être biffée. — *Dat opschrift mag doorgehaald worden.*

Nom et adresse de l'expéditeur. *Naam en adres van den afzender.* M ..... (1) .....

(1) Indication facultative — *Onverplichte opgave.*